



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

experts-comptables

Question écrite n° 111469

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur l'une des « 28 propositions de l'ordre des experts-comptables pour faire évoluer le modèle social français », éditées en octobre 2006. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent d'harmoniser les délais de prescription relatifs à la rupture du contrat de travail. Aussi, il le remercie de bien vouloir préciser ses intentions relativement à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111469

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12362